

Compte-Rendu

Commission Coquille Saint-Jacques Bande Côtière

Dieppe, le vendredi 18 octobre 2024

Avertissement : La commission a émis des avis/ propositions. Ces avis ne pourront s'appliquer qu'après validation du Bureau ou du Conseil, seuls organes décisionnaires du Comité.

Date et lieu de la Commission :

La Commission Coquille Saint-Jacques Bande Côtière s'est réunie le vendredi 18 octobre 2024 en présentiel dans les locaux du CRPMEM de Dieppe.

Membres présents, invités et excusés :

Membres présents	Invités	Membres excusés
TARED Aymar (ALEXIS III)	SELLAM David (DIRM)	BOTTIN Alexis (L'OASIS)
LAURENT Thomas (MON P'TIT CELESTIN)	BYHET Emmanuel (MON VIEUX EDMOND)	MARIE Olivier (MELODIE DE LA MER III)
FRANCOIS Gregory (MATELOT III)	SERVANT Cédric (L'ILONA)	
DEVISMES Pierre (FER DE LANCE)	FERON Jérôme (M'ALIZE)	
MARET Eric (HARMONIE)	TETARD Xavier (CRPMEM N)	
CHARLES Jean-Louis (JOLENN)	GOURLAOUEN Alannah (CRPMEM N)	
COMTESSE Ulrick (AN DAOUEZG ABOSTOL)	JOLY Laura (CRPMEM N)	
FARCURE Richard (EGALITE)	MARGUERIE Loic (DANIEL AUGUSTE II)	
GALL Philippe (ARMEMENT FAVROU)		
THIEULENT Ludovic (LE MAXIMUM)		
DEVARIEUX Quentin (TIMOUN)		
LEDAMOISEL Jean Philippe (GROS MINET)		
BECQUET Robin (HAK-MOUSSE)		
LANGIN Alexis (NOTRE DAME DE FOY)		
BOTTIN Lionel (CDP 14)		
RADENNE Christophe (FROM NORD)		

ORDRE DU JOUR

1. **Validation des membres de la commission et élection des présidents**
2. **Bilan de la saison CSJ 2023/2024 en Bande Côtière**
3. **Présentation des résultats de la campagne de prospection CSJ Bande Côtière 2024**
4. **Modalités d'exploitation du gisement Bande Côtière pour la campagne de pêche 2024/2025**
 - Ouverture du gisement
 - Zone de jachère
 - Temps de pêche pour les deux premières semaines de campagne
 - Ouverture de la zone dérogatoire (bande des 3 à 6 milles en BC5)
 - Ouverture de la bande des 3 à 6 milles en BC4
 - Zones de cohabitation
5. **Questions diverses et agenda**
 - Dérogations fêtes de la coquille
 - Date du prochain GT CSJ Manche Est et de la prochaine commission CSJ Bande Côtière

La séance est ouverte à 09h32

TOUR DE TABLE DES PARTICIPANTS

Un tour de table des participants est réalisé afin de présenter les membres de la commission CSJ Bande Côtière ainsi que les invités présents.

VALIDATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION ET ELECTION DES PRESIDENTS

1. Validation des membres de la commission CSJ Bande Côtière

La commission est constituée de 25 membres dont 16 membres navigants qui sont répartis en fonction des différents ports de la Normandie (Annexe 1). La liste de l'ensemble des membres navigants est présentée en annexe (Annexe 2).

Pour rappel, cette commission fait suite à la séparation de la commission Coquille Saint-Jacques Manche Est en deux commissions afin de mieux traiter les sujets spécifiques à chaque gisement.

2. Election des président

Conformément à la délibération cadre n°2023/G-26, un président et un vice-président doivent être élu. Certaines commissions peuvent néanmoins être co-présidées. 2 membres se sont présentés pour être président de la commission : Ulrick COMTESSE et Ludovic THIEULENT. A l'unanimité, il a été décidé que ces 2 membres seront les co-présidents de la commission CSJ Bande Côtière.

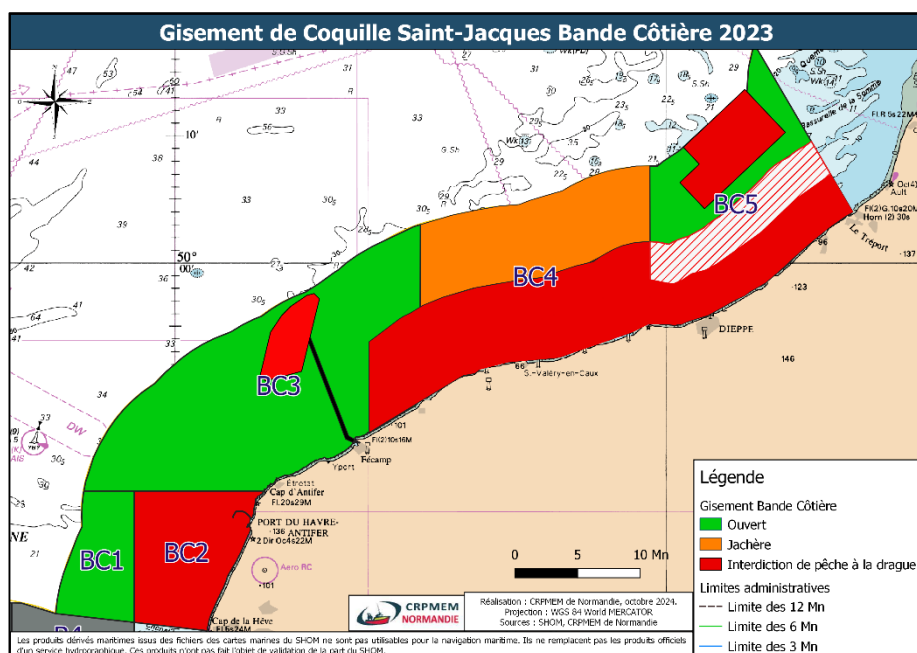
Pour rappel, le rôle des présidents est de :

- Participer à l'élaboration de l'ordre du jour
- Préparer la commission en étroite collaboration avec la chargée de mission
- Présider la commission, assistés de la chargée de mission, veiller à ce que chacun puisse exprimer ses avis et remarques, dans un climat d'écoute respectueux
- Signer les comptes rendus de commission
- Mettre en œuvre les avis de la commission validés par le Conseil ou Bureau du CRPMEM

BILAN DE LA SAISON CSJ 2023/2024 EN BANDE CÔTIÈRE

Un rapide bilan de la saison CSJ 2023/2024 a été réalisé. Lors de cette campagne, 1 268 tonnes de CSJ issues de la Bande Côtière ont été débarquées d'après les déclarations Logbook (données issues de la DGAMPA et réalisées en fonction des carrés statistiques). En moyenne, en 2023/2024, il a eu moins de CSJ débarquées par rapport aux 10 dernières campagnes de pêches (depuis la campagne 2011/2012 jusqu'à la campagne 2021/2022). Cependant, il y avait plus de tonnages de CSJ débarquées lors de cette campagne par rapport à la campagne de 2022/2023 (Annexe 3).

- Zone BC4 en jachère
- Fermeture de la zone dérogatoire en BC5 le 15 décembre
- Fermeture de la zone BC2 le 26 janvier
- Au total, 86 jours de pêche durant la campagne 2023/2024



PRESENTATION DES RESULTATS DE LA CAMPAGNE DE PROSPECTION CSJ BANDE COTIERE 2024

Suite à la demande des professionnels, la campagne de prospection a été agrandie, par rapport aux campagnes précédentes, avec en plus des zones BC4 et BC5, la réalisation d'une prospection dans les zones BC1 et BC2 et l'ajout de 6 traits en BC4. Il nous est rappelé par les membres de la commission, qu'il serait intéressant d'échantillonner toute la Bande Côtière en prospectant quelques zones en BC3.

La campagne de prospection a été réalisée en deux parties à bord du navire TOURVILLE de Xavier HAUCHARD. La 1^{ère} partie de la campagne a eu lieu sur 3 jours début juillet 2024 dans les zones BC1 et BC2 et la 2^e partie de la campagne a eu lieu sur 5 jours fin juillet 2024 dans les zones BC4 et BC5. Un bâton de 4 dragues de 2 maillages (2 de 85 mm et 2 de 97 mm) a été utilisé afin de pouvoir caractériser au mieux la population et le rendement de pêche de coquilles Saint-Jacques dans les zones prospectées. 55 traits ont été réalisés dont 17 traits en BC1/BC2 et 38 traits en BC4/BC5 (Annexe 4). Plusieurs paramètres ont été mesurés comme l'âge, la taille (en mm), le nombre d'individus par classe d'âge et le poids (kg) par classe d'âge.

Les résultats ont montré qu'il y avait une plus forte abondance de CSJ en 2024 que en 2023. **Plus de la moitié des coquilles échantillonnées** en 2024 étaient comprises dans les classes d'âge des **2 ans et 3 ans**. Cependant, par rapport à 2023, il y avait une **diminution du recrutement (CSJ de 1 an)** et un **faible reliquat** (Annexe 5).

En étudiant les classes d'âges de la population de CSJ échantillonnées en 2024, les meilleurs rendements de pêche de CSJ de **1 an** et de **3 ans et plus** sont dans les **3 à 6 milles en BC5** et **en BC4**. Les meilleurs rendements de pêche pour les CSJ âgées de **2 ans** sont dans les **3 à 6 milles en BC5** (Annexe 6). En comparant les résultats avec les données de 2023, il y avait un **meilleur rendement de pêche** pour les CSJ de **1 an en 2023** par rapport à 2024. Toutefois, **les rendements de pêche** pour les CSJ de **2 ans et 3 ans et plus** étaient plus importants en **2024** que en 2023 (Annexe 7).

Les meilleurs rendements de pêche pour les individus de taille non commerciale étaient observés en **BC5** dans la bande des **3 à 6 milles** et dans les zones **BC1 et BC2**. Les meilleurs rendements de pêche pour les individus de taille commerciale étaient observés en **BC5** dans la bande des **3 à 6 milles**. En moyenne, le **plus faible rendement** de coquilles commerciale se situait en **BC2** (Annexe 8).

Le rendement pêche exploitable (kg/heure) est un indice d'aide à la décision pour définir les heures de pêche en début de campagne dans les différentes zones de la Bande Côtière. En comparant les zones BC4 et BC5 entre 2023 et 2024, le rendement de pêche exploitable a **augmenté** d'un facteur **de 2,3**. Ce dernier était en moyenne, pour quatre dragues, de **80 kg/heure en 2023** contre **180 kg/heure en 2024**. Le rendement de pêche exploitable dans les zones BC1 et BC2 pour 4 dragues était en moyenne de 80kg/heure dans les deux zones (Annexe 9).

Conclusion de la campagne de prospection de cette année :

- ❖ **Meilleurs rendements** de pêche par rapport à 2023
- ❖ Coquilles de **2 ans et 3 ans** en majorité
- ❖ Attention aux CSJ de **2 ans** où environs *66% d'entre elles auront atteint la taille commerciale mais ne se seront pas reproduite*
- ❖ **Meilleures rendements** de pêche dans la **BC5**
- ❖ **Plus faibles rendements** de pêche de coquilles de taille commerciale en **BC2**
- ❖ **Augmentation d'un facteur de 2,3** du rendement de pêche exploitable (kg/heure) par rapport à 2023

Les résultats de la campagne de prospection coquille Saint-Jacques Bande Côtière 2024 sont présentés dans la note de synthèse (« Note de synthèse - Résultats de la campagne de prospection du gisement de coquille Saint-Jacques sur la Bande Côtière Seine-Maritime - juillet 2024 ») et dans le rapport détaillé de la campagne.

MODALITES D'EXPLOITATION DU GISEMENT BANDE COTIERE POUR LA CAMPAGNE DE PECHE 2024/2025

1. Date d'ouverture du gisement CSJ Bande Côtière 2024/2025

Lors de la Commission CSJ Manche Est du 13 octobre 2023, il avait été décidé que le gisement coquille Saint-Jacques Bande Côtière devait ouvrir au plus tôt le même jour que le gisement Baie de Seine. La Commission CSJ Manche Est, qui s'était réunie le jeudi 4 juillet 2024, avait voté d'ouvrir la Baie de Seine, le lundi 4 novembre 2024. Pour rappel, l'année dernière, la Bande Côtière avait ouvert le dimanche 5 novembre 2023.

A l'unanimité, la commission propose d'ouvrir le gisement CSJ Bande Côtière au **lundi 4 novembre 2024**

2. Zone de jachère

L'historique des zones de jachère a été présenté :

- 2021/2022 : BC5
- 2022/2023 : BC3
- 2023/2024 : BC4

La zone BC2 dans son entièreté est proposée au vote de la commission (16 membres réunis), comme zone de jachère pour cette année. En effet, les résultats de la prospection 2024 montrent que cette zone concentre le plus faible rendement de pêche de CSJ de taille commerciale.

- ❖ 15 voix pour mettre la zone BC2 en jachère
- ❖ 0 abstention
- ❖ 1 voix contre

La **zone BC2** sera ainsi la **zone de jachère** pour la campagne de pêche CSJ 2024/2025 en Bande Côtière.

3. Temps de pêche pour les deux premières semaines de campagne

Suite aux résultats de la campagne de prospection CSJ Bande Côtière de cet été, il a été proposé de fixer les horaires de pêche pour les deux premières semaines. Les résultats ont montré que le rendement de pêche a augmenté par rapport à l'année dernière en BC4 et BC5 en passant de 80 kg/heure à 120 kg/heure. Il est donc conseillé de commencer par 3h en pêche en BC4 et BC5 au lieu de 5h comme l'année dernière et de commencer à 5h en BC1 et BC3 (BC1/BC2 2024 : 80kg/heure). Pour rappel, les heures de pêches et le nombre de débarquement autorisé sont décidés par les membres du GT CSJ Manche Est, GT qui se réunit tous les 15 jours. **Attention, il avait été décidé lors de la commission CSJ ME du 13 octobre 2023, qu'il y aura au maximum 6h de pêche en BC1 et BC3 et 8h pêche en BC4 et BC5.**

Il a été proposé au vote de la commission de fixer initialement 5h de pêche en BC1 et BC3 et 3h de pêche en BC4 et BC5 pour les deux premières semaines de campagnes :

5h en BC1 et BC3 :

- ❖ 14 voix pour fixer 5h de pêche en BC1/BC3
- ❖ 1 abstention
- ❖ 1 voix contre le fait fixer 5h de pêche en BC1/BC3

3h en BC4 et BC5 :

- ❖ 1 voix pour fixer **3h** de pêche en BC4/BC5
- ❖ 13 voix pour fixer **4h** de pêche en BC4/BC5
- ❖ 1 voix pour fixer **5h** de pêche en BC4/BC5
- ❖ 1 abstention

La majorité des membres de la commission est favorable pour proposer au GT CSJ Manche Est du 22/10/24, **5 heures** de temps de pêche dans les zones **BC1 et BC3** et **4 heures** de temps de pêche dans les zones **BC4 et BC5**.

4. Ouverture de la zone dérogatoire (bande des 3 à 6 milles en BC5)

Les membres de la commission demandent d'ouvrir la zone dérogatoire dès l'ouverture de la campagne de pêche. Pour rappel, la zone dérogatoire avait fermé le 15 décembre 2023 lors de la campagne précédente. Les membres de la commission demandent à ce que la zone dérogatoire soit supprimée et que la bande des 3 à 6 milles en BC5 soit incluse dans la délimitation du gisement Bande Côtière.

A l'unanimité, les membres de la commission proposent d'**ouvrir dès le 4 novembre la zone dérogatoire en BC5.**

5. Ouverture de la bande des 3 à 6 milles en BC4

Suite à la demande du GT Bande Côtière du 29 septembre 2023, il a été proposé d'ouvrir la bande des 3 à 6 milles en BC4 pour la campagne de pêche CSJ de 2024/2025. L'ouverture de cette zone pose quelques contraintes car c'est une zone historiquement fermée dans laquelle les arts dormants travaillent.

L'ouverture de cette zone ne pourra se faire pas avant le mois décembre. En effet, son ouverture nécessite une consultation du publique durant 25 jours et l'avis du bureau du CRPMEM afin de pouvoir modifier la délibération n°2021/C-CSJ-BC-20 portant création de la licence de pêche coquille Saint-Jacques Bande Côtière.

A l'unanimité, les membres de la commission proposent d'**ouvrir la bande des 3 à 6 milles en BC4.**

6. Zones de cohabitation

En amont de la commission, il a été décidé après discussion avec plusieurs arts dormants de mettre en place deux zones de cohabitation en Bande Côtière pour cette campagne de pêche :

- 1 zone en BC3 dans la bande des 0 à 6 milles entre le Cap D'Antifer et Fécamp durant toute la durée de la campagne de pêche CSJ
- 1 zone du 15 décembre au 15 février à l'amont et à l'aval de la limite de la zone BC4/BC5 dans la bande des 3 à 6 milles

Les zones de cohabitation n'ont pas été validées et seront rediscutées lors d'un GT cohabitation qui aura lieu mi-novembre.

QUESTIONS DIVERSES ET AGENDA

1. Modalités pour l'organisation des fêtes de la Coquille Saint-Jacques

Rappel aux organisateurs : les demandes de dérogation de pêche doivent être adressées directement à la DIRM MEMN le plus tôt possible avant l'évènement. Le CRPMEM ne porte plus la dérogation de pêche auprès de la DIRM MEMN.

2. Date du prochain GT CSJ ME et de la prochaine commission CSJ BC76

Le prochain GT CSJ Manche Est aura lieu le **22 octobre 2024**. Lors de ce GT, les heures de pêche proposées par la Commission CSJ Bande Côtière seront validées. La prochaine Commission CSJ Bande Côtière aura lieu quant à elle, le **21 février 2025**.

L'ensemble des sujets ayant été traités, la séance est levée à 11h30

Ludovic THIEULENT

Co-président

p.o.

Coline GIRAUD

Chargée de mission

CRPMEM N

Ulrick COMTESSE

Co-président



ANNEXES

LISTE DES ANNEXES :

- 1.** Liste des membres de la commission Coquille Saint-Jacques Bande Côtière
- 2.** Liste des membres navigants de la commission Coquille Saint-Jacques Bande Côtière
- 3.** Production de coquilles Saint-Jacques en tonnes issues de la Bande Côtière lors des campagnes 2022/2023 et 2023/2024
- 4.** Plan d'échantillonnage de la campagne de prospection CSJ Bande Côtière 2024
- 5.** Répartition de la population en BC4 et BC5 entre 2023 et 2024 - Tous maillages
- 6.** Etude des classes d'âges en 2024
- 7.** Comparaison des classes d'âges entre 2023 et 2024
- 8.** Comparaison des rendements de pêche (tonnes/km²) par taille en 2024
- 9.** Comparaison des rendements de pêche (kg/heure) exploitables entre 2023 et 2024 pour 4 dragues

1. Liste des membres de la commission Coquille Saint-Jacques Bande Côtière

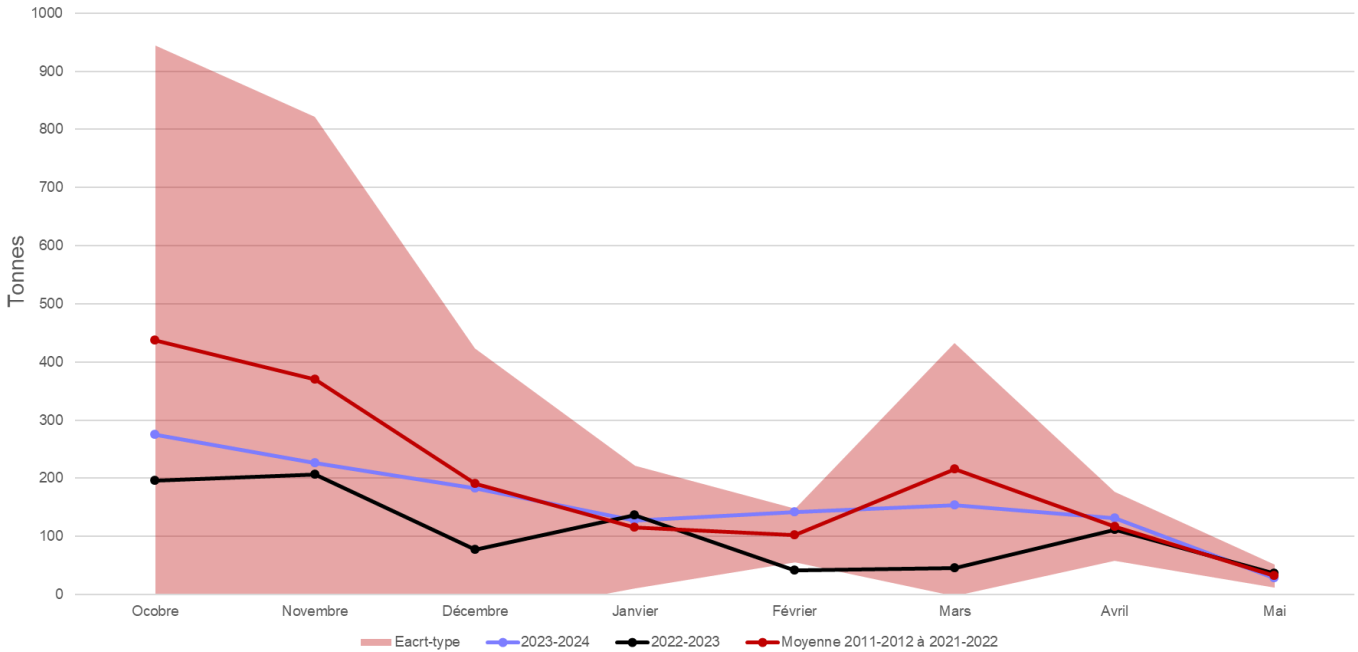
Port	Nombre de membres
Le Tréport	4
Dieppe	5
Fécamp	2
Le Havre	2
Honfleur	1
Trouville	1
Dives / Courseulles-sur-Mer / Ouistreham	1
Grandcamp / Port-en-Bessin / Saint-Vaast / Barfleur	0
Représentant de la Manche Ouest	0
Représentant des Hauts-de-France	1
Représentant Syndicat du mareyage et de la transformation de Boulogne-sur-Mer	3
Représentant Syndicat de l'Union du mareyage français	1
Représentant des halles à marée ou de gestionnaire opérationnel de bornes de pesée	2
Comités des pêches	2
TOTAL	25
Total navigants	16

2. Liste des membres navigants de la commission Coquille Saint-Jacques Bande Côtière

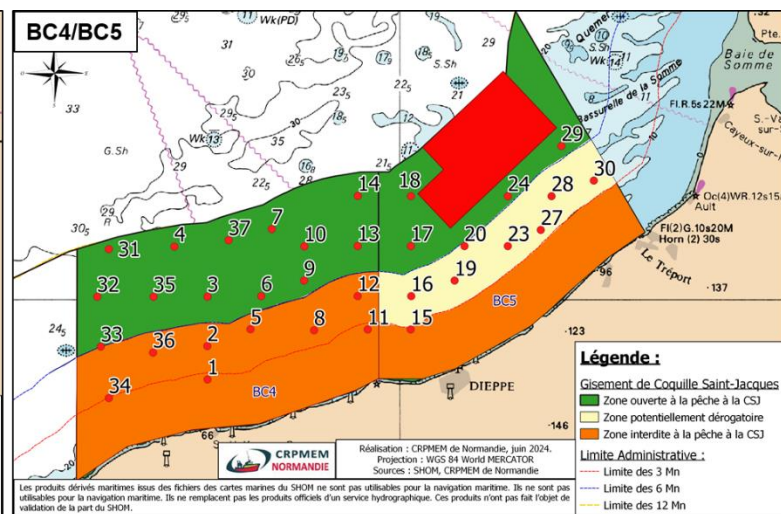
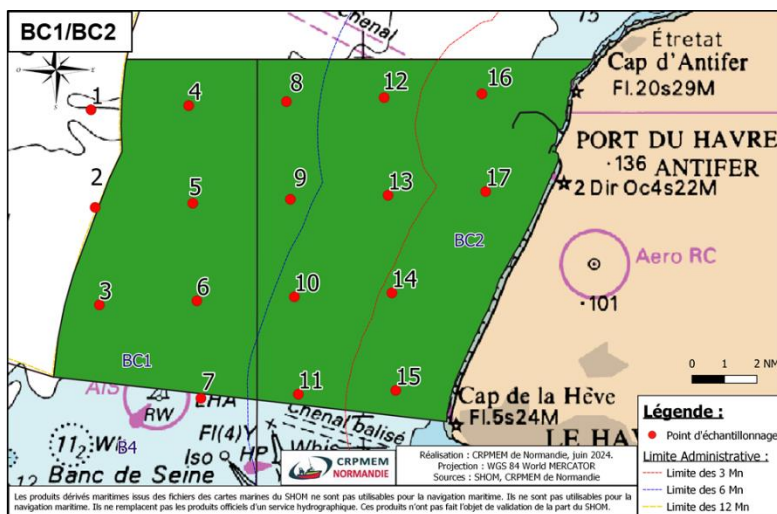
Composition membres navigants - Commission CSJ Bande Côtière		
Port	Nombre de membres	Membre navigant
Le Tréport	4	ANQUIER Rémy - PETIT BAMBINO LAURENT Thomas - MON P'TIT CELESTIN FRANCOIS Gregory - MATELOT III DEVISMES Pierre - FER DE LANCE
Dieppe	5	CHARLES Jean-Louis - JOLENN MARET Eric - HARMONIE COMTESSE Ulrick - AN DAOUZEG ABOSTOL GALL Philippe - ARMEMENT Favrou FARCURE Richard - EGALITE
Fécamp	2	THIEULENT Ludovic - LE MAXIMUM DEVARIEUX Quentin - TIMOUN
Le Havre	2	LEDAMOISEL Jean Philippe - GROS MINET BECQUET Robin - HAK-MOUSSE
Honfleur	1	LANGIN Alexis - NOTRE DAME DE FOY
Trouville	1	BOTTIN Alexis - L'OASIS
Dives / Courseulles-sur-Mer / Ouistreham	1	MARIE Olivier - MELODIE DE LA MER III
Grandcamp / Port-en-Bessin / Saint-Vaast / Barfleur	0	/
Représentant de la Manche Ouest	0	/
Représentant des Hauts-de-France	1	TARED Aymar - ALEXIS III
Total	16	

3. Production de Coquille Saint-Jacques en tonnes issues de la Bande Côtière lors des campagnes 2022/2023 et 2023/2024

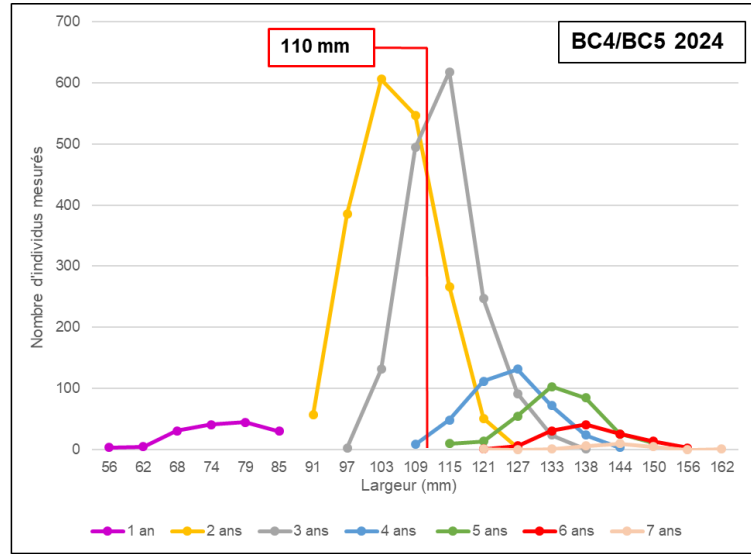
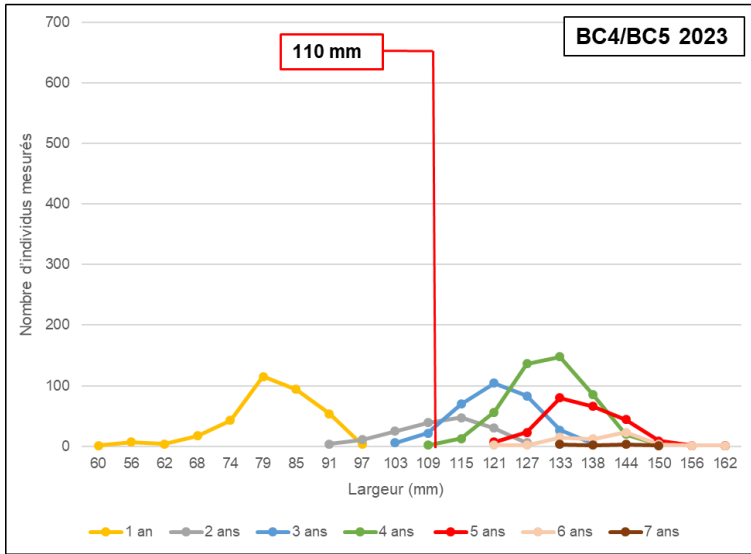
Productions (tonnes) de Coquilles Saint Jacques issues de la Bande Côtière lors des campagnes de 2022/2023 et 2023/2024 (Ecart-type sur 2011/2012 à 2021/2022)



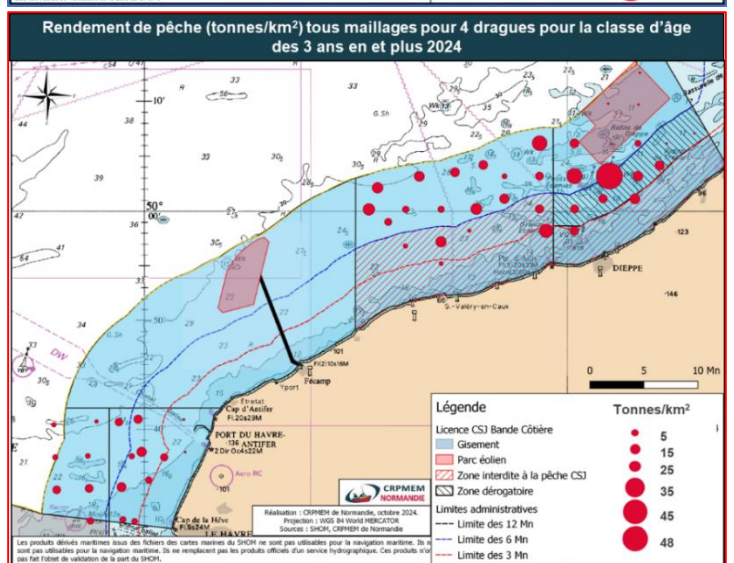
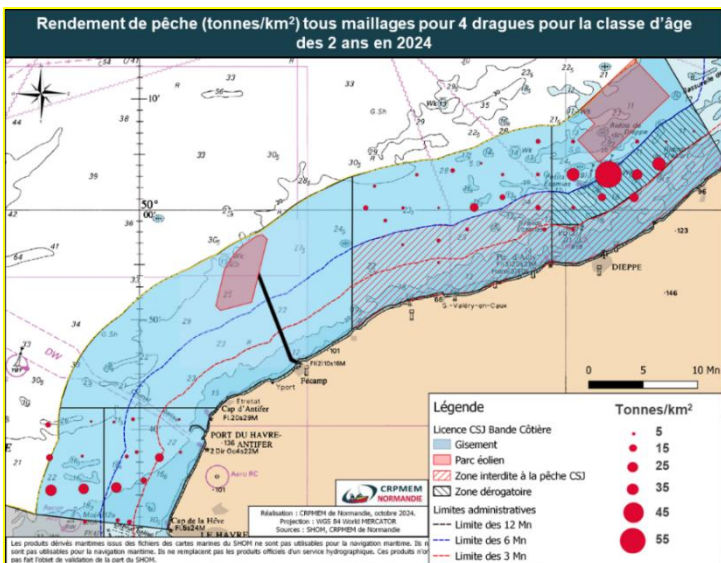
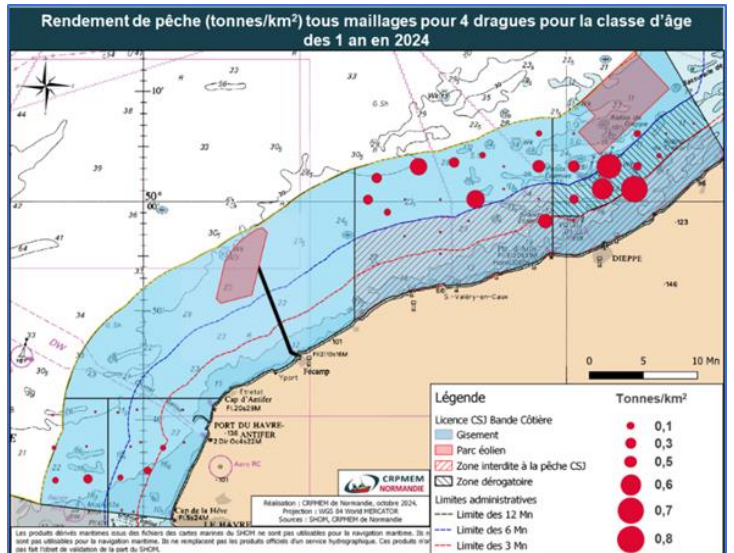
4. Plan d'échantillonnage de la campagne de prospection CSJ Bande Côtière 2024



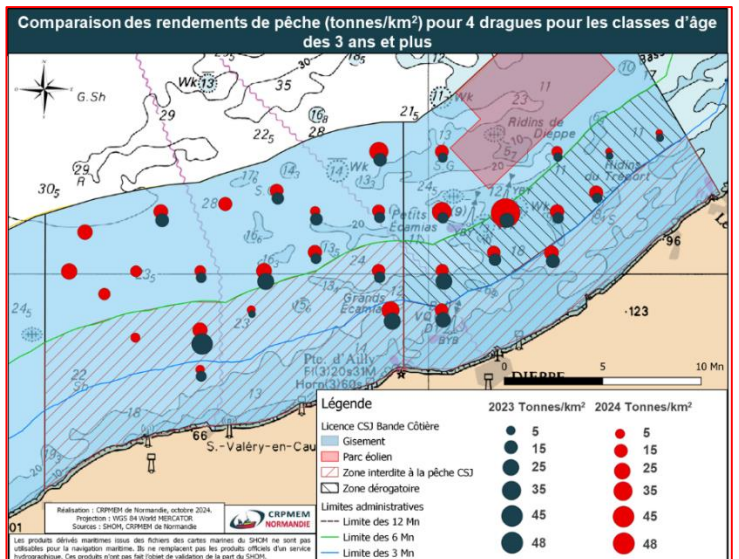
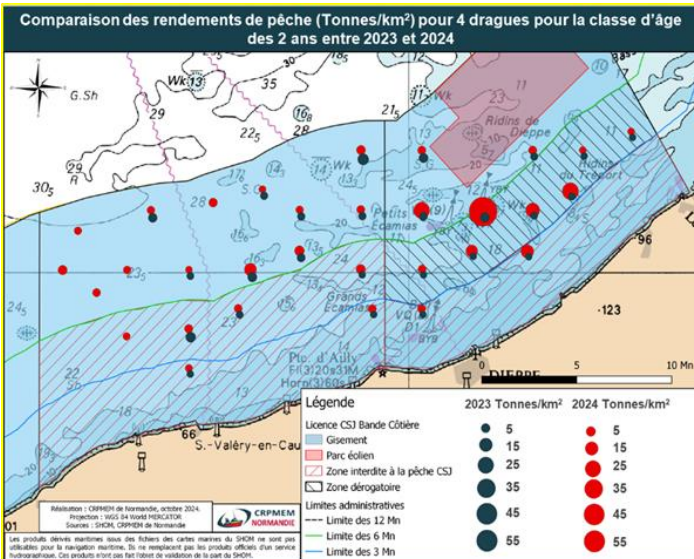
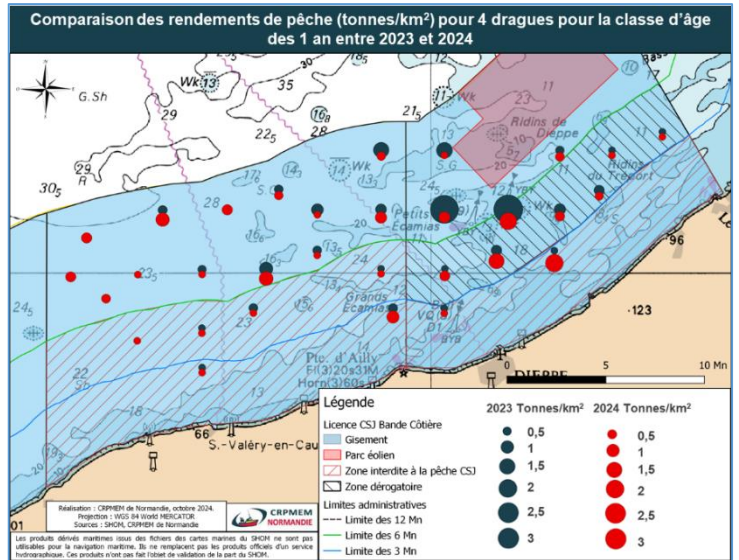
5. Répartition de la population en BC4 et BC5 entre 2023 et 2024 - Tous maillages



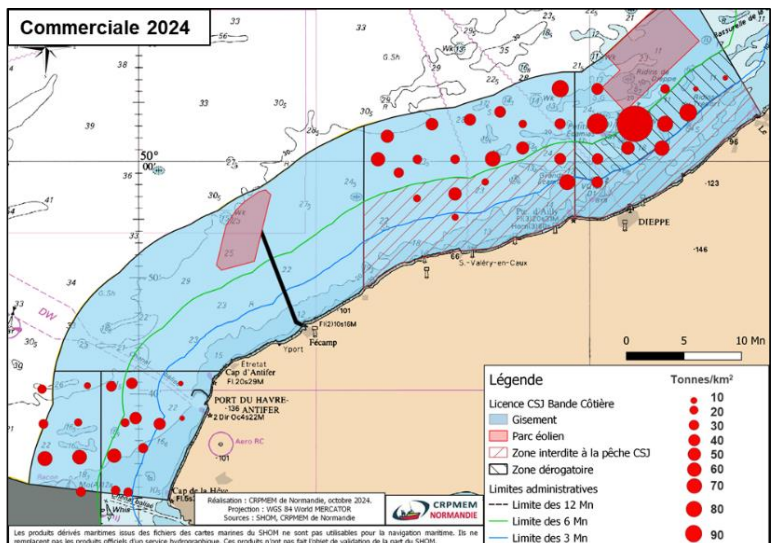
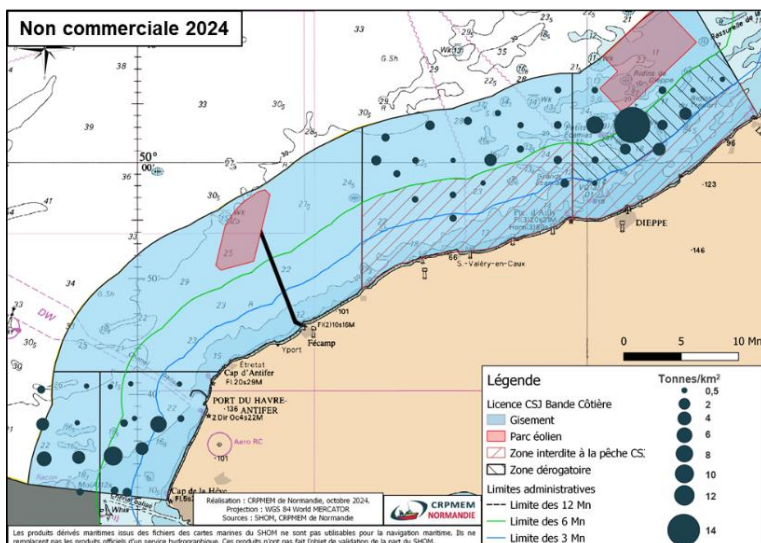
6. Etude des classes d'âges en 2024



7. Comparaison des classes d'âges entre 2023 et 2024



8. Comparaison des rendements de pêche (tonnes/km²) par taille en 2024



9. Comparaison des rendements de pêche (kg/heure) exploitables entre 2023 et 2024 pour 4 dragues

